

Interpellation Bettschart

C. 28/64

Dépot 27.11.12

BJS

La campagne « moi & les autres » se fait-elle le chantre de la télé-réalité?

Dans le cadre de la campagne « moi & les autres », la campagne d'éducation pour mieux vivre ensemble, la ville de Lausanne a organisé le 31 octobre dernier deux conférences de Pascal Soetens, alias « Le Grand Frère » de Tf1. L'une a eu lieu au cinéma Capitole le soir, l'autre durant la journée à l'OPTI-Centre du Belvédère. Sans vouloir polémiquer sur les émissions de télé-réalité, la question se pose de savoir si ce genre d'intervention permet réellement d'aider les jeunes ou si le but est uniquement d'avoir une couverture médiatique de ces conférences.

Par ailleurs, n'y a-t-il pas assez de personnes compétentes pour gérer cette problématique dans la région ? La réponse doit se trouver sur le sol lausannois : il faut respecter les particularités des habitants de notre ville. Pour agir de manière compétente et efficace, il faut bien connaître le tissu socio-économique et culturel lausannois, ce qui n'était visiblement pas le cas du « Grand Frère ». Dans son intervention auprès des jeunes de l'OPTI-Centre, M. Soetens a véhiculé un certain nombre de stéréotypes sur les suisses (lents, sans humour, etc.) qui démontre qu'il ne connaît pas vraiment notre pays (cf enregistrement de son intervention sur <http://www.radio-people.ch/Pascal-Soetens-Conference-Moi-Les-Autres-OPTI-31.10.2012.html>). Est-ce vraiment le but d'une campagne qui veut prôner l'altérité, le droit à la différence?

Nous posons dès lors les questions suivantes à la Municipalité :

1. Le choix d'une personne qui ne connaît manifestement pas notre tissu socio-économique et culturel n'a-t-il pas été une erreur d'appréciation?
2. A-t-on cherché dans notre région une personne capable de traiter de cette problématique?
3. Si oui, quel a été le résultat des démarches?
4. Si non, pourquoi?
5. Combien la Ville a-t-elle déboursé pour financer cette opération (honoraires, frais de déplacement et d'hôtel du "Grand Frère")?
6. L'OPTI étant un organisme cantonal, le Canton a-t-il participé à ces frais?

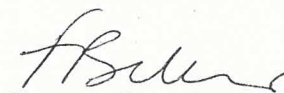
D'avance, nous remercions la Municipalité pour ses réponses aux questions susmentionnées.

Lausanne, le 25 novembre 2012

Du 29 NOV. 2012

La Municipalité prend acte

reçu à EJS


Florence Bettschart

